

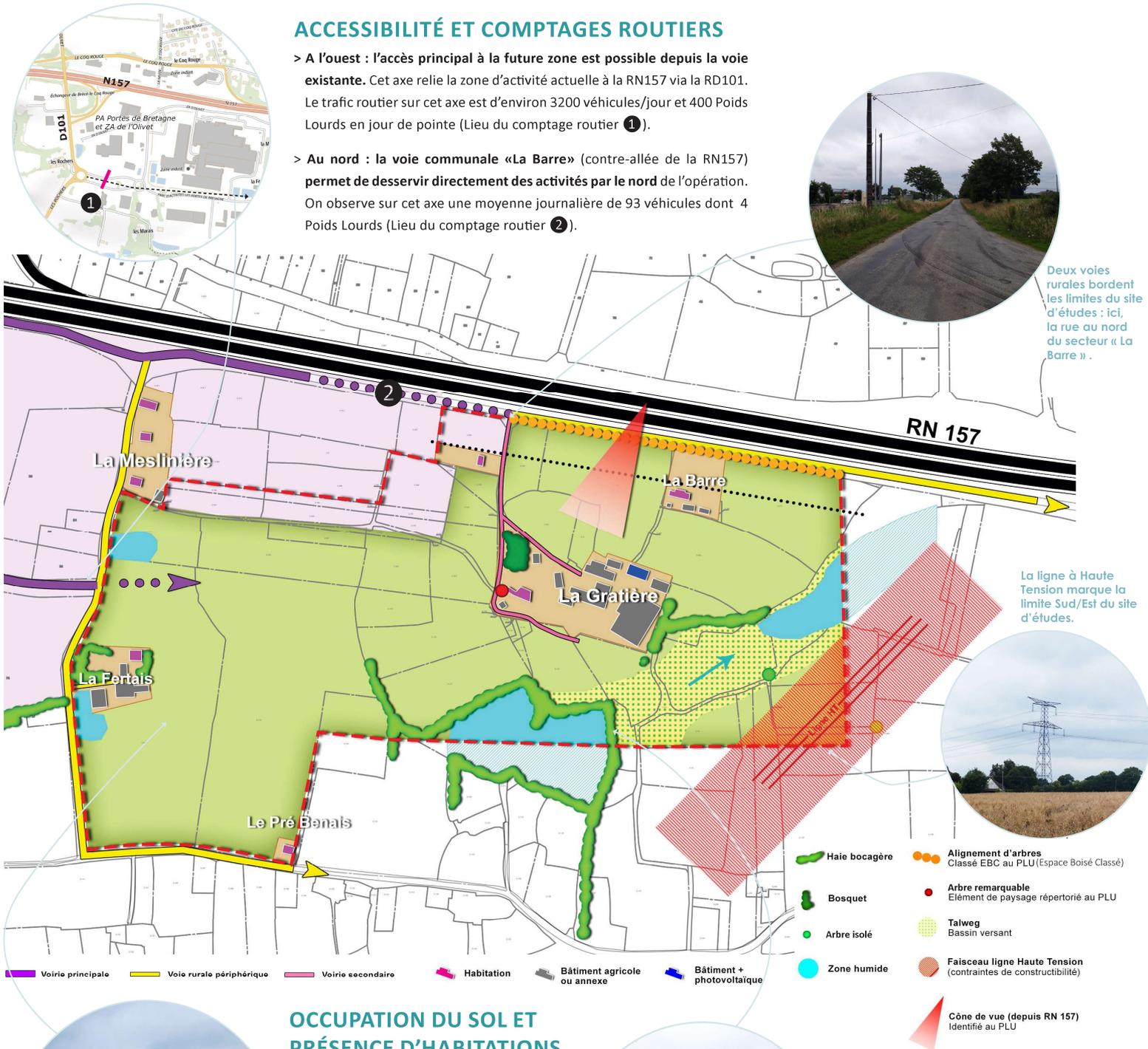
### ACCESSIBILITÉ ET COMPTAGES ROUTIERS

> **A l'ouest** : l'accès principal à la future zone est possible depuis la voie existante. Cet axe relie la zone d'activité actuelle à la RN157 via la RD101. Le trafic routier sur cet axe est d'environ 3200 véhicules/jour et 400 Poids Lourds en jour de pointe (Lieu du comptage routier ①).

> **Au nord** : la voie communale « La Barre » (contre-allée de la RN157) permet de desservir directement des activités par le nord de l'opération. On observe sur cet axe une moyenne journalière de 93 véhicules dont 4 Poids Lourds (Lieu du comptage routier ②).



Deux voies rurales bordent les limites du site d'études : ici, la rue au nord du secteur « La Barre ».



La ligne à Haute Tension marque la limite Sud/Est du site d'études.



### OCCUPATION DU SOL ET PRÉSENCE D'HABITATIONS

> Le site d'études est occupé par des parcelles agricoles cultivées et en prairies.

> Au centre du site d'études, le lieu-dit La Gratière possède des bâtiments agricoles et ses annexes ainsi que deux habitations.

> Au nord du site, on trouve une habitation en limite d'une entreprise et une habitation au lieu-dit La Barre.



Le site est occupé principalement par des parcelles cultivées.

> A l'ouest et au sud du site, se trouvent deux habitations (lieux-dits La Fertais et Le Pré Benais).

> La ligne haute tension traverse l'angle sud-est du site. Une bande de protection sera délimitée de part et d'autre pour gérer les règles de constructibilité.



Quelques arbres isolés et des bandes bocagères sont présents au sud en lien avec le Vallon de l'Olivet.

### INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES

> Des investigations naturalistes ont été réalisées en 2020 sur les périodes de mars à juillet.

> Le site est essentiellement occupé par des cultures et des prairies pâturées relevant d'un faible intérêt pour la flore et les milieux naturels.

> 1,6ha de zones humides ont été inventoriées sur 4 sites.

> Plusieurs linéaires de haies arborées présentent une diversité floristique et faunistique localisée principalement dans le maillage bocager qui entoure la zone humide au sud du site d'études.